

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**du 9 octobre 2023 à 20 heures 30 en MAIRIE**

**PRESENTS** : J. DUBOUT – E. MARTIN – P. HEIDELBERGER - D.ROTH - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) – C. PAUGET – P. STEINMANN – R. MERLEAU - N. BLOUQUY – M. BIRNER – L. TAQUET - D. PORTEILLA FOURNIER – F. PERRET – D. DEVISCOURT - C. ROBERT

**ABSENTES EXCUSEES** : J. PETRY (procuration à D. ROTH) – R. PERRET (procuration à F. PERRET)

**ABSENTE** : E. HEDRICH

**Le maire informe le conseil municipal de l'ajout d'une délibération concernant les délais pour le marché de travaux de la Grange à Pont. Le conseil municipal donne son accord.**

**1 - Nomination du secrétaire de séance**

Marie-Anne SOLETTI est nommée secrétaire de séance.

**2 – Approbation du procès-verbal du conseil du 4 septembre 2023**

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 4 septembre 2023 à l'unanimité.

**3 – Recrutement de 2 animateurs pour les vacances d'automne**

Pour les vacances scolaires d'automne, le service ALSH a besoin de recruter deux animateurs pour les deux semaines :

- 1 animateur pour les deux semaines
- 1 animateur différent par semaine.

Le conseil doit donner son accord pour le recrutement afin d'inscrire la délibération du conseil sur le contrat des agents.

*Délibération : vote pour à l'unanimité.*

**4 – Information concernant le rapport d'activité 2022 de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex**

Monsieur le Maire informe qu'en date du 18 septembre 2023, un courrier a été adressé à la commune de la part du président de Pays de Gex Agglo. Ce courrier demande que le rapport d'activité 2022 du Pays de Gex Agglo soit présenté pour information au conseil municipal.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2022.

**5 – Evolution de poste pour le service de police rurale**

Monsieur le Maire indique que le service de police rurale a besoin d'une évolution. Dans ce cadre, il fait une présentation. Daniel DEVISCOURT propose de mettre en place des caméras pour éviter que le garde champêtre intervienne de nuit. Monsieur le Maire informe qu'une réflexion va être menée pour l'installation de caméras sur la commune, vers les écoles et d'une caméra mobile. Pour pouvoir installer une caméra, une déclaration auprès de la Préfecture est nécessaire.

L'appel à la gendarmerie, même venant du maire ou du garde champêtre, ne garantit pas leur venue rapide.

Le garde champêtre est actuellement en arrêt maladie. Il est peu probable qu'il revienne rapidement en poste.

le service et de mieux répondre aux problématiques actuelles.

Il est demandé au conseil municipal de donner un accord de principe pour le recrutement d'un nouvel agent de surveillance de la voie publique.

Daniel DEVISCOURT demande s'il n'est pas mieux de recruter un 2<sup>ème</sup> garde champêtre pour compléter l'équipe. Monsieur le Maire répond qu'un deuxième garde champêtre n'a jamais été évoqué. Pour les manifestations, les élus sont sollicités et de moins en moins présents. Le recrutement d'une autre personne en complément de l'ASVP serait un plus pour la commune, conjointement avec les animations. Si l'ASVP est seul, la gestion du stationnement sera prioritaire.

Monsieur le Maire demande au conseil son accord pour la création d'un poste d'ASVP.

***Délibération : vote pour le recrutement d'un ASVP sous contrat d'un an reconductible : 17 pour et 1 contre (DD).***

## **6 – Attribution de 3 lots pour le marché de la Grange à Pont**

Dans le cadre du marché de la Grange à Pont, la commune a lancé un marché qui pour certains lots s'est révélé infructueux. Pour pouvoir répondre dans les délais aux candidats, le conseil municipal doit attribuer les lots.

Sur la base des candidatures reçues, lors de la commission d'appel d'offres s'étant tenue le 21/08/2023, ont été jugés à attribuer les lots suivants :

- Lot 09- PLAFONDS SUSPENDUS DEMONTABLES à l'entreprise MCP, ayant transmis une offre s'élevant à 26 311.60 € HT.
- Lot 12- ASCENSEUR à l'entreprise ORONA, ayant transmis une offre s'élevant à 24 550.00 € HT
- Lot 14- ELECTRICITE COURANTS FAIBLES à l'entreprise SPIE, ayant transmis une offre s'élevant à 132 767.60 € HT.

### **RECAPITULATIF DES OFFRES (ATTRIBUTAIRES)**

<b>Lots</b>	<b>Noms des entreprises pressenties</b>	<b>Montant € H.T.</b>	<b>Montant estimatif € H.T.</b>
LOT N° 09 - PLAFONDS SUSPENDUS DEMONTABLES	MCP	26 311,60	29 000,00
LOT N° 12 - ASCENSEUR	ORONA	24 550,00	25 000,00
LOT N° 14 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	SPIE	132 767,60	140 000,00

Il est demandé au conseil municipal d'entériner ces attributions. Pour information, une lettre a été envoyée à tous les candidats leur demandant leur accord pour prolonger la durée de validité de leur offre d'un mois, soit jusqu'au 31 octobre 2023. A ce jour, la commune n'a reçu aucun retour.

***Délibération : vote pour à l'unanimité.***

Ajout d'une nouvelle délibération : Monsieur le Maire précise que pour certains lots, il est important de repousser les délais de validité des offres. Le conseil doit se prononcer pour la prolongation des délais jusqu'à la fin de l'année pour les lots en négociation.

*Delibération : vote pour à l'unanimité*

## **7 - Informations du maire dans le cadre de sa délégation en date du 28 février 2022**

### **8 – Informations communautaires**

Commission environnement : Sont évoquées les ressources de chaque commune sur les plans communaux de sauvegarde. La prochaine commission est le 11 octobre.

Energie renouvelable, comment installer des panneaux photovoltaïques et d'autres questions peuvent être posées avec le programme ACTé avec les communes de Sergy et de Crozet. Des personnes viennent pour vérifier la faisabilité des projets. La commune n'a pas adhéré à ACTé. La mairie de Prévessin doit transmettre les coordonnées d'une société privée pour aider à mettre en place les projets d'énergie renouvelable. Monsieur le Maire a regardé pour s'inscrire au programme ACTé, mais cela prend du temps.

Il faut aller se renseigner auprès de Botanique pour connaître le nom de la société qui installe les ombrières sur la proposition de Daniel DEVISCOURT.

Projet méthanisation : Pays de Gex Agglo a cherché des terrains et 10 terrains ont été proposés. Deux sont envisageables dont un terrain sur Collonges et on attend le retour. Il est impossible d'implanter une usine de méthanisation sur la commune faute de terrain disponible. Cela avance un peu.

Inauguration : lundi 16 octobre à 10 heures pour la signature du pacte de santé dans le hall de la communauté d'agglo en présence de Madame la Préfète et de la directrice régionale de l'ARS.

### **9 – Commissions communales**

Commission urbanisme : La famille BECK, aux Genévriers, a évoqué des problèmes de haies composées de bambous. Elle sollicite la commune pour acquérir la bande de terrain qui jouxte les haies. La prescription acquisitive peut être utilisée dans ce cas. Un devis demandé par la famille BECK a été établi pour nettoyer le terrain des bambous. Le devis est assez élevé et cette famille prendra la facture à sa charge. La commune prendra en charge les frais de géomètre. Ce type de transaction peut permettre de régler les problèmes actuels sur les Genévriers et au Petit Verger. La prescription acquisitive n'étant pas automatique, il faudra démontrer les limites de propriété.

*Delibération pour prendre en charge les frais de géomètre pour un accord amiable de prescription acquisitive : vote : 4 abstentions (PS, DPF, JLF, DR), 2 contre (CP, NB) et 12 pour*

Commission scolaire : le 16 octobre pour la prochaine. Le maire informe qu'un vol à l'école élémentaire a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi.

Week-end nature : 14 et 15 octobre 2023 avec des conférences et des ateliers. Sans oublier nettoisons la nature.

Atelier au CAUE : avec les circulations piétonnes et les projets de liaison cyclable. Développement de la signalétique piétonne. A la rentrée de novembre, un atelier avec les parents d'élèves et les enseignants pour montrer les schémas.

Samedi 21 octobre : une journée repair vélo et ordinateurs.

Séance levée à 22 heures 45

Fait à Versonnex, le 16 octobre 2023

Le maire,  
Jacques DUBOUT



**Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 novembre 2023.**